

SESSION 2013

CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP

Section : LETTRES CLASSIQUES

COMPOSITION FRANÇAISE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Un écrivain affirme lors d'un entretien au début du 21^{ème} siècle :

« L'œuvre doit être partageable, elle doit donner à partager un amour possible du monde. [...] Rompre avec le langage de l'autre et donc avec le monde, c'est ça l'art pour l'art. Il y a préciosité dès que l'art devient miroir de lui-même. Non, les arts doivent viser à une sorte de conciliation, de tractation avec le monde – et avec les autres. »

Commentez et, éventuellement, discutez ces propos en vous appuyant sur des exemples littéraires précis et variés.